

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-103 du 6 mai 2009 portant nomination d'experts  
auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé**

NOR : SASM0930502S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1 à L. 5312-5, D. 5321-7 et  
suivants ;

Vu la décision DG n° 2002-164 du 29 octobre 2002 portant création à l'Agence française de sécurité  
sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé pour  
l'année 2009 :

M. DARBORD (Jacques-Christian) ;  
Mme SANSON-LE PORS (Marie-José) ;  
Mme VAUTRIN (Anne-Catherine) ;  
Mme WEBER (Michèle).

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution  
de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 6 mai 2009.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT